



Dates à retenir

Du 22 au 31 mai Festival de l'enfant (voir encart intérieur)

27 mai : Don du sang salle communale à St Lô d'Ourville à 15h30

6 juin : Régate Challenge des Ecrehous organisée par l'APP

6 et 7 juin : Brocante nautique, vide bateaux et 3ème salon du bateau d'occasion organisée par l'APP

6 juin : Concours de Tarot salle polyvalente à 14h.

13 juin : Week-end à Jersey en bateau organisé par l'APP

20 juin : Fête de la Musique dans le bourg et dans les bars à partir de 18h

21 juin : Tournoi de foot au stade organisé par l'USCI

27 juin : Foire aux livres et Cartes postales sur le quai Aubert (gratuit)

27 juin : Raid découverte des havres en canoë et Kayak (gratuit)

28 juin : Porte Ouverte à la base ULM organisée par Les Vikings Volants

8 juillet : Concours de pêche

10 juillet : Concert de musique classique à l'église St Martin à 21h

Renseignements et inscriptions
Office de Tourisme 0233040307

Dans ce numéro :

Éditorial	1
Le Mot du Maire	1 et 3
La station est en route	1
Agenda	1
Conseil Municipal	2 et 3
Permanences du Conseiller Général	2
Les concerts de l'école de musique	2
Du côté des assos ... le CAC	3 et 4
Don du sang	3
Le Tennis Club	4
Label Pavillon Bleu pour la plage	4

Le programme complet du Festival de l'Enfance et des Culottes Courtes en encart

PORT-BAIL PASSION

Une équipe passionnée pour une ville passionnante

Ce 10^{ème} numéro de la lettre est très associatif.

Comme le souligne Monsieur le Maire dans son édito, « *toutes les associations sont importantes et nécessaires pour la vie de notre cité que l'on dit exceptionnellement vivante* » il était donc nécessaire de leur consacrer une place dans votre « Lettre » et leur permettre de s'exprimer. Nous allons donc commencer par le C.A.C. qui permet à Port-Bail de proposer en plus de ses atouts, un tourisme culturel. Dans ce numéro également le redémarrage du Tennis-

club Portbailais que quelques passionnés ont décidé de dynamiser. Compte tenu qu'il y a 39 associations dans la commune, plus tous les Portbailais de tous âges qui participent aux activités d'autres associations comme l'École de Musique, Côte des Isles Solidarité, Intermède, le judo, le golf, l'aviron de mer la danse ... et bien d'autres présentent dans le canton, nous aurons de nombreux numéros de la « Lettre » pour épuiser cette rubrique. Une nouvelle importante également, le Label Pavillon Bleu qui vient récompenser les efforts de tous et qui va satisfaire les adeptes de

l'éco-tourisme qui fréquentent notre territoire et que nous allons très prochainement accueillir avec un grand sourire.

Un dernier point, en attendant la lettre n°11 qui paraîtra courant juillet, vous verrez fin juin dans vos boîtes à lettre la revue annuelle « **PORT-BAIL PASSION** » avec ses rubriques nouvelles, ses infos sur les projets et une large place aux associations ... décidément le monde associatif est omniprésent dans la vie Portbailaise.

La Commission Communication

Le Mot du Maire...

Le casse-tête des subventions

Durant notre campagne, nous avons évoqué le problème des subventions municipales et surtout, étant élu, nous avons créé une commission présidée par Fabrice Mouchel, maire-adjoint délégué à la vie associative, pour réfléchir comment mieux récompenser les associations et plus particulièrement, celles qui oeuvrent pour le dynamisme de notre commune. Je voudrais encore une fois, vous dire combien toutes les associations sont impor-

tantes et nécessaires pour la vie de notre cité que l'on dit exceptionnellement vivante. Tout ce dynamisme culturel, festif, sportif et autre, nous le devons à vous Présidents et adhérents associatifs, tous bénévoles qui offrez votre temps, pour l'animation de Port-Bail, sous toutes ses formes. Un grand merci à tous. Auparavant et ce, depuis des années, quelque soit l'activité déployée, une somme était versée ... suite page 3 ...



Une des 39 associations Portbailaise : le Réveil de Port-bail et son orchestre d'Harmonie

La station d'épuration ... fonctionne

Depuis quelques jours, le réseau d'assainissement collectif de Port-Bail Bourg est relié à la nouvelle station. La station de pompage de la rue Aubert fonctionne et n'attend plus que le réseau d'assainissement de la plage arrive jusqu'à elle.

Affaires pénales

Par jugement du 24-4-2009 le Tribunal administratif de Caen a rejeté la requête des époux Piquot Armel tendant à l'annulation de la délibération du 15-4-2008 acceptant de céder à Mmes et Mrs Dubois, Lefèbvre et Leroux la parcelle AD 173. Ils ont été condamnés à verser 1500€ à la commune. Par jugement du 13-4-2009, le Tribunal Administratif de Caen a rejeté la requête de Mr Durel Alain tendant à l'annulation de l'arrêté du 24-01-2008 opposant un sursis à statuer à sa demande de permis de construire. Il a été condamné à verser 1500€ à la commune.



L'école de musique en concerts

L'école de Musique de la Côte des Isles organise différents concerts, vous êtes tous invités à y participer.

Audition et concert

Vendredi 12 juin à 20h30
salle des Douits à Carteret.

Les élèves et les professeurs présenteront leurs répertoires variés du chant choral et individuel à l'orchestre d'harmonie. (gratuit)

Fête de la Musique le
20 juin salle polyvalente à
Port-Bail à 19h30.

le 21 juin promenade du Petit
Port de Carteret à 14h.

Conseil Municipal ... Les subventions réexaminées

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 mai 2009 avec un ordre du jour principalement axé sur les subventions

Attribution des subventions aux associations

Les commissions de la vie associative et des finances ont proposé au conseil municipal de contenir l'inflation tout en privilégiant le dynamisme, les projets et les associations qui s'adressent à nos jeunes. Dans cette optique, un montant de 80% de chaque subvention a été reconduit et les 20% restant ont été attribués en fonction des trois remarques ci-dessus. La subvention n'a pas été reconduite pour les associations n'ayant pas fait de demandes ou qui n'ont pas présenté de comptes financiers et d'activité. Le conseil municipal a voté pour l'année 2009 les subventions suivantes : associations communales : 70 680 €, associations cantonales : 850 €, associations diverses départementales : 1 093 € et coopératives scolaires (maternelle et primaire) : 2 293 €.

Dernière permanence de Dieudonné RENAUX

votre Conseiller Général
avant les congés

Elle se tiendra en

Mairie de Port-Bail

de 10h à 12heures le 6 juin

Les rendez-vous sont à prendre en mairie
(02.33.87.52.00)



En 2008 l'ensemble des subventions était de 77023 €, en 2009 le total est de 74 916 € en diminution de 2,73%.

Participation au fonds de solidarité pour le logement

Pour venir en aide aux personnes en difficulté afin d'accéder ou de se maintenir dans un logement, les instances départementales sollicitent les communes à verser une contribution à raison de 0,60 € par habitant. Cette année, compte tenu des ressources propres au fond, il est demandé de ne verser que 50% soit 511,80 € pour la commune.

Participation au fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, les instances départementales sollicitent les communes à raison 0,23 € par habitant. Pour les mêmes raisons que précédemment, il n'est demandé de verser que 50% soit 196,19 € pour la commune.

Tarifs bibliothèque pour A.P.E.P 93 et la Colonie Sainte Marie

Le conseil municipal décide d'appliquer la gratuité pour les prêts de livres ou C.D.

aux enfants de ces colonies comme pour les enfants de la commune.

Dénomination de Commune Touristique

La loi du 14 avril 2006 et son décret d'application du 2 septembre 2008 a créé un nouveau dispositif de dénomination des Communes Touristiques et des Sites Touristiques Classés. La commune ayant déjà cette appellation, bénéficie d'une procédure allégée pour renouveler sa demande. Le Conseil Municipal a donc délibéré favorablement à l'unanimité pour solliciter cette dénomination.

Plan "école numérique rurale"

L'état propose dans ce plan d'équiper l'école de Port-Bail de 13 ordinateurs, dont 1 portable, 1 tableau interactif blanc avec moniteur, 1 imprimante réseau et 1 vidéo projecteur. L'état propose également de subventionner ces achats à hauteur de 80% du budget plafonné à 9 000 € le reste étant à la charge de la commune. Le conseil municipal accepte et adhère à ce plan.

Informations de Monsieur le Maire Subvention Dotation globale d'équipement.

Conseil ...suite

Pour la réfection de la rue Asselin, l'état a accordé 20 988 € soit 20% des travaux et pour la rénovation de l'atelier municipal, 31 489 € soit 30% des travaux.

Nouvelle association

L'association "Les Trez-Arts de Port-Bail" vient d'être créée par Madame D'Hulst avec pour vocation de développer le théâtre sur toutes ses formes (mise en scène, répétitions, écriture, décors, ...) l'ancienne salle du conseil municipal est mise provisoirement à leur disposition, une convention d'utilisation devra être établie.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu : **Mardi 30 juin 2009 à 20 h 30.**



Venez découvrir les havres en canoë et kayak lors du Raid le 27 juin

Donnez votre sang !

« Si vous avez envie de changer des vies, donnez votre sang » C'est le message de l'Établissement Français du sang qui vous attend le 27 mai de 15h à 19h salle communale de St Lô d'Ourville.

Comité d'Action Culturelle (CAC)



Notre association, se veut un espace aussi multiple que vivant de réflexions et d'enrichissements culturels sur les productions et les rencontres artistiques qui s'installent tout au long de chaque saison au sein de ce merveilleux espace que représente l'église Notre Dame.

Le patrimoine dans lequel nous vivons et le tourisme culturel que nous accueillons, les expositions organisées par le C.A.C. se font l'occasion de rapprocher deux mondes aux impératifs parfois contradictoires.

Nous espérons et nous voulons puisque c'est notre but, chaque année développer toujours un peu plus les échanges entre un public et des artistes. Nous avons pu au travers de nos statuts et durant ces quatre dernières années, développer une pratique culturelle avec des artistes principalement professionnels. Les membres du Conseil

Le mot du Maire ... suite

aux associations avec une augmentation automatique.

Raisonnablement, ce système devait être réformé pour plusieurs raisons :

1° Le budget communal n'est pas expansif d'autant plus que la volonté du conseil est de tout faire pour tenter de ne pas augmenter les taxes communales, ce que nous avons réalisé cette année tout en maintenant une forte activité sur le plan de l'investissement.

2° Notre volonté est de favoriser en premier, les activités jeunesse et ados en général ainsi que celles qui oeuvrent au bénéfice de nos anciens.

3° Enfin, une étude fouillée et très objective a été réalisée par les membres de la commission, sur l'aspect financier de chacune d'entre-elles ce qui a permis aux membres du conseil de voter avec un maximum de connaissances, l'attribution 2009 des subventions communales.

Notre volonté est de continuer à subventionner l'ensemble de nos associations Portbailloises, mais avec plus de rigueur dans notre gestion sur le principe d'une part fixe de 80 % de la somme octroyée l'année précédente et d'une part modulable de 20%, selon les critères que je viens de définir.

La somme votée reste quasiment la même que les années

précédentes mais nous pensons avoir été plus juste dans nos attributions. Je demande à chaque Président d'association, de comprendre le choix du conseil municipal sur ce nouveau mode d'attribution et je remercie ceux qui ont fait le choix de ne rien demander considérant avec leur Conseil d'Administration que leur situation financière était confortable.

Il va de soit que je resterai, ainsi que les membres du conseil, très attentif et bienveillant aux demandes exceptionnelles motivées et justifiées que vous pourriez me présenter au cours de l'année, que ce soit à cause d'une manifestation d'ampleur ou d'un événement imprévu pouvant mettre en cause l'équilibre financier de votre association. Nous serons, dans ce cas, à vos côtés.

Enfin, chers amis, je rappelle que la commune met à disposition, entretien et fonctionnement inclus, de nombreuses salles, personnel d'animation et services techniques lorsqu'ils vous sont nécessaires. Cela s'appelle aussi, une aide à nos associations. Nous devons tous faire des efforts de gestion. Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne saison et de bonnes vacances à Port-Bail.

Le Maire, Guy CHOLOT

d'Administration du C.A.C. partagent une même exigence de qualité artistique. C'est pourquoi toutes les productions, j'entends par là, les œuvres présentées font de plus en plus l'objet d'une sélection rigoureuse. L'affaire de tout artiste, c'est de pousser sans cesse vers le nouveau, c'est

... suite page 4 ...



Les services techniques montent et démontent plusieurs fois par an les tentes communales pour les associations qui organisent des fêtes et pour le CAP qui prépare les grands événements de l'année

PORT-BAIL PASSION

Mairie de Port-Bail

2 rue Lechevalier 50580

Tel:02 33 87 52 00 Fax: 02 33 04 39 90

Courriel : portbailpassion @ aol.com

Directeur de la publication : Guy Cholot

Rédacteur en Chef: Serge Laidet. Articles de la Commission Communication

Photos : Mairie, Presse de la Manche, J.P. Bonamy, E. Fosse, O.Tourisme

Enfin ... le tennis revient

Un groupe de passionnés a envie de faire redémarrer la section Tennis au sein de l'US Port-Bail. C'est également une volonté de la municipalité qui leur apporte son concours.

Ils prévoient de démarrer en Septembre lors de la rentrée scolaire, avec pour commencer des cours pour les (5/7 ans, 8/11 ans, et + 11 ans) ; mais ne sachant pas combien d'enfants seront intéressés, ils nous prient au travers de cet article de demander aux futurs tennismans en herbe, de se faire connaître en mairie avec leur numéro de Tél. (attention ce n'est pas pour s'inscrire mais plutôt un recensement du potentiel de licenciés en septembre)

Le Comité d'Action Culturelle ... suite

... suite de la page 3 ...

aussi le chemin de notre démarche en vous présentant des artistes de tous horizons et de toutes tendances. En fait chaque saison culturelle représente un grand salon (par ces expos de courtes durées) pour lequel chaque artiste dispose d'un espace unique qui permet, de nouer par sa présence directement des contacts avec le public.

Ce sont donc 25 expositions personnelles que peuvent parcourir nos visiteurs en découvrant selon leur sensibilité le meilleur comme le pire. Mais c'est justement cette variété dans le domaine de l'art, qui fait la richesse de chaque saison et donc la richesse de notre programmation.

Le Comité d'Action Culturel s'est donné ces derniers temps plus de moyens matériels afin que les artistes et leurs œuvres, soient mieux représentés dans l'Église Notre Dame celle-ci est devenue un espace reconnu pour la promotion d'artistes de qualité dans le pur domaine de la création contemporaine. Mais aussi, un espace de concerts, de conférences Chaque groupe ou chaque musicien, dans sa représentation attire un monde toujours très différent selon le répertoire.

Pavillon Bleu pour la plage

Port-Bail obtient son premier Pavillon Bleu

Le Jury International qui s'est réuni le 24 avril dernier à Copenhague au Danemark a décidé d'accorder la labellisation Pavillon Bleu 2009 à Port-Bail pour sa plage. Cette démarche a été envisagée par la municipalité dès l'été dernier pour initier une politique de développement du tourisme en conciliant la protection de l'environnement.

Au delà d'un nombre impressionnant de dossiers à remplir il a fallu budgétiser les travaux obligatoires et nécessaires comme l'aménagement de toilettes handicapés et ses accès, de douches solaires, de poubelles de tri sélectif ...Ceux-ci seront terminés fin juin.

Il y a quelques années, le Label Pavillon Bleu était associé à des plages nettoyées quotidiennement par des engins motorisés comme certaines célèbres par leurs « planches ». La notion de développement durable et donc du respect de la biodiversité permet aujourd'hui à des plages comme les nôtres d'obtenir ce Label. La Communauté de Communes qui a en charge le nettoyage du littoral a obtenu de la société Astre Environnement un nettoyage quotidien des plages de la Côte des Isles. Ce nettoyage est réalisé manuellement pour permettre un tri des macros déchets en accord avec le Conseil Général qui soutient cette politique pour ses 350 km de côtes. Dans le cas de gros dépôts d'algues (grandes marées, coup de vent ...) les services municipaux après accord du Préfet sont autorisés à intervenir avec des engins pour redonner à la plage son aspect balnéaire.

Après ce premier Pavillon Bleu pour sa plage, Port-Bail grâce à sa nouvelle station d'épuration pourra envisager sérieusement ce Label pour la commune. Le 3^{ème} Pavillon Bleu sera pour le futur port en eau de Sainte Marie ... celui de la Caillourie ne peut bien sûr prétendre à obtenir ce certificat de bonne conduite écologique.

Le Label tant convoité ... arrive à Port-Bail



Une eau de grande qualité sur une plage nettoyée en respectant la biodiversité, voilà ce que nous proposons aux amateurs de plus en plus nombreux de l'éco-tourisme, une autre manière de vivre au bord de la mer sur une côte préservée.

Nous tenons à rappeler que l'association bénéficie chaque année d'un soutien financier de la part de la Mairie de Port Bail. Il est bon de le faire savoir car sans la mairie je ne crois pas que notre association existerait telle qu'elle existe aujourd'hui. Mais je sais que le Conseil Municipal tient à la bonne santé culturelle de la commune.

Le Président Michel FOLLIOU

